



Appel à candidatures

Mission d'appui artistique au sein de la Sauvegarde du Nord

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un artiste de **tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion du **jardin** au bénéfice des publics et des professionnels de la Sauvegarde du Nord sur la période **du 16 avril et 20 juillet 2018**.

Date limite de dépôt de candidatures :

2 février 2017

Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi. A.A.) ?

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité de personnes en situation de handicap, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives de la Sauvegarde du Nord accompagnant des publics en situation de handicap.

La résidence-mission :

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec l'ensemble des professionnels du dispositif IME/SESSAD Lino Ventura à Lomme et de l'ITEP de Lambersart¹.

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

¹ IME : institut médico-éducatif / SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile / ITEP : institut thérapeutique éducatif et pédagogique

La résidence-mission repose sur :

- **une intense action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, la Sauvegarde du Nord souhaite expérimenter une MiAA au sein de l'IME/SESSAD Lino Ventura et de l'ITEP de Lambersart.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

- favoriser l'accès à l'art et à la culture des professionnels, des personnes accueillies et de leurs familles ;
- contribuer à réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture ;
- créer une émulation autour d'un projet artistique et culturel transversal ;
- faire se rencontrer les publics des différents établissements du pôle ;
- renforcer les collaborations entre les professionnels des différentes structures ;
- renforcer la place de l'art et de la culture dans la prise en charge quotidienne ;
- s'enrichir et enrichir les pratiques par le regard neuf d'un artiste.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de **tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question du **jardin**.

Cette thématique a été imaginée à partir de la problématique suivante : chacune des deux structures concernées bénéficie d'un grand terrain extérieur aux formes et aux enjeux différents. Néanmoins, ils sont tous deux peu ou « mal » investis. Le récent aménagement du quartier Humanité dans lequel l'IME et le SESSAD sont implantés, n'a pas encore permis à l'équipe de pouvoir investir cet espace. Sur l'ITEP, le jardin est très investi par les enfants, mais bien souvent dans des contextes de fuite du collectif car c'est un grand parc bénéficiant de peu d'installation, laissé vierge.

Une résidence d'artiste autour de ces espaces pourrait être l'opportunité de poser une réflexion autour des possibles liées à ces espaces et leurs usages, et de penser ainsi le jardin comme un "jardin des merveilles" ou "jardin d'émerveille".

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la résidence-mission est de **12 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre le **16 avril et le 20 juillet 2018**. La résidence sera coupée en raison des vacances scolaires, du 28 avril au 14 mai.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste-résident dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- un référent opérationnel désigné au sein de chaque structure d'accueil qui constitue l'instance de référence de l'artiste et assure le rôle d'interface avec l'ensemble des professionnels.

Le budget maximal disponible pour cette MiAA (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **12 000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et consommables) peut être pris en charge par la Sauvegarde du Nord sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention.

Contexte

Présentation de l'association gestionnaire : la Sauvegarde du Nord

Depuis 1957, la Sauvegarde du Nord accueille et accompagne des enfants, des adolescents, des jeunes en difficultés psychiques, psychologiques, scolaires, familiales ou sociales, des adultes éloignés de l'emploi, des familles et des personnes en grande précarité.

La Sauvegarde du Nord, c'est aujourd'hui :

- 100 services implantés dans une soixantaine de lieux (dans l'agglomération lilloise, le Douaisis, le Valenciennois, l'Avesnois et le Cambrésis) ;
- 170 bénévoles dans les établissements ;
- 1 500 professionnels ;
- 37 000 personnes accueillies ou accompagnées chaque année.

Les établissements concernés par le projet :

L'IME Lino Ventura à Lomme assure l'accueil et l'accompagnement en semi internat d'enfants de moins de 8 ans, et en **SESSAD** d'enfants de moins de 12 ans présentant des déficiences intellectuelles, des déficiences motrices, d'enfants inadaptés ou encore d'enfants polyhandicapés.

L'équipe pluridisciplinaire, encadrée de chefs de services, s'appuie sur une expertise socio-éducative : éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, aides médico psychologique, auxiliaires de puériculture et assistante sociale. La dimension du soin et de la rééducation est exercée par des médecins, des infirmières, des kinésithérapeutes, des ergothérapeutes, des orthophonistes, des psychomotriciens et des psychologues.

L'équipe est également composée des services administratifs et généraux, qui s'investissent au quotidien pour contribuer au bien-être et à la sécurité des enfants.

L'ITEP de Lambersart accompagne sous différentes modalités 42 enfants de 6 à 12 ans présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, qui perturbe la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Des moyens éducatifs thérapeutiques et pédagogiques conjugués sont mis en œuvre pour restaurer les compétences et potentialités des enfants, favoriser le développement de leur personnalité et rétablir un lien avec l'environnement. Différents professionnels interviennent au sein de l'ITEP :

- une équipe éducative par service, sous l'autorité des chefs de service ;
- une unité d'enseignement conventionnée avec l'éducation nationale composée de 5 enseignants sous l'autorité d'une directrice pédagogique ;
- une équipe thérapeutique : psychologues, infirmières, psychomotriciens, orthophonistes, sous l'autorité d'un psychiatre ;
- et une assistante sociale.

L'internat semaine - 8 places pour des enfants de 6 à 12 ans.

L'internat s'adresse à des enfants pour lesquels une prise en charge globale, contenante et personnalisée est nécessaire, ainsi qu'une mise à distance avec la problématique familiale. Il est ouvert du dimanche soir au vendredi soir durant l'année scolaire et la moitié des vacances scolaires. Les enfants accueillis bénéficient d'une scolarité en inclusion partielle ou complète, dans les écoles environnantes ou au semi-internat de l'ITEP selon leurs possibilités.

Le semi internat - 19 places pour des enfants de 6 à 12 ans.

Le semi-internat s'adresse à des enfants dont les troubles de la conduite, du comportement et de la relation rendent difficiles leur accueil à temps plein dans leur école de référence. Ce service est doté d'espaces classes et d'espaces éducatifs (ateliers).

Les enfants sont encadrés par des enseignants et éducateurs spécialisés qui s'attachent à mettre en œuvre des médiations éducatives et pédagogiques, l'objectif étant la réconciliation avec les apprentissages scolaires. Une équipe thérapeutique complète cet accompagnement par le biais d'interventions sur indications.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 2 février 2018 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - *spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance.*

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : gchapot@lasauvegarde.fr et claire.gouelleu@ars.sante.fr . Merci de préciser dans l'objet du mail : MIAA SDN / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 5 mars 2018.